

GOUVERNANCE • COMPÉTENCES • RÉSEAU • IMPACT

REJOIGNEZ L'ADAC

Le réseau de référence des administrateurs et professionnels de la gouvernance en RDC

Renforcer les compétences • Transformer la gouvernance

UN CORPS PROFESSIONNEL AU SERVICE DE L'EXCELLENCE

L'ADAC contribue au renforcement des pratiques de gouvernance d'entreprise en RDC, à la promotion des compétences des administrateurs et à la diffusion des meilleures pratiques, dans le respect des normes OHADA.



Programmes de formation et sessions de développement des compétences des administrateurs

POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

01 S'INFORMER

Rester au fait des évolutions du cadre réglementaire et législatif.

02 SE FORMER

Accéder à des sessions et programmes de développement des compétences.

03 ÉCHANGER

Participer à des forums, clubs, ateliers et séminaires entre pairs.

04 DÉVELOPPER SON RÉSEAU

Créer des connexions professionnelles et partager les bonnes pratiques.

05 FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Contribuer aux réflexions et à l'amélioration de la gouvernance en RDC.

06 VALORISER SON EXPERTISE

Être identifié dans la base de données des profils susceptibles d'être sollicités par des organisations.

DEVENEZ MEMBRE

Un collège de professionnels engagés pour une gouvernance plus performante



Des travaux entre pairs — forums, clubs, ateliers et séminaires entre administrateurs

À QUI S'ADRESSE L'ADAC ?

- ◆ Administrateurs et administratrices, en exercice ou ayant exercé ;
- ◆ Dirigeants et anciens dirigeants ;
- ◆ Cadres supérieurs et professionnels expérimentés ;
- ◆ Experts en finance, droit, audit, risques, conformité, ressources humaines et autres fonctions clés ;
- ◆ Professionnels disposant d'une expertise sectorielle utile à la gouvernance des organisations.

CRITÈRES D'ADMISSION

EXPÉRIENCE	Une expérience professionnelle avérée dans un ou plusieurs secteurs de la vie économique, en RDC et/ou à l'étranger.
FONCTION / PARCOURS	Être dirigeant, cadre d'entreprise ou administrateur, en poste ou ayant exercé.
COMPÉTENCES	Disposer de solides aptitudes en gestion des risques d'entreprise.
INTÉGRITÉ	Ne pas avoir fait l'objet de sanctions liées au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme, en RDC ou à l'étranger.
PARRAINAGE	Candidature ouverte par voie de parrainage, conformément au processus d'admission de l'Association. 



Un parcours d'admission rigoureux, fondé sur l'expérience, la compétence et l'intégrité

UN PROCESSUS SIMPLE ET PROFESSIONNEL

01

CANDIDATURE

Soumettez votre demande d'adhésion.

02

ÉVALUATION

Votre profil est examiné selon les critères d'admission.

03

ADMISSION

Après validation, vous rejoignez le collège des membres de l'ADAC.

Processus d'admission : Chaque candidature est soumise à l'appréciation du Comité Exécutif de l'ADAC, qui l'examine au regard des critères d'éligibilité et des standards d'intégrité de l'Association. Le Comité Exécutif se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute demande d'adhésion, sans obligation de justifier sa décision.